



PHOTO N°3 : LA PLAGES DANS LES ANNÉES 1940

Terre d'accueil des réfugiés, territoire occupé, la Vendée a été à bien des titres, particulièrement touchée par la Seconde Guerre mondiale. Sa situation géographique tournée vers l'océan, lui accordait une importance stratégique. Par prudence et la crainte d'un débarquement des alliés, sur une profondeur d'une vingtaine de kilomètres, toute la côte constituait une zone interdite pour les non-résidents du territoire. Les vestiges d'un des blockhaus du mur de l'Atlantique sont toujours présents à la Pointe du Payré.

Le temps des hostilités passé, la paix et la sérénité sont revenues. Malgré les défis de la vie quotidienne, on pense à se divertir à nouveau. Quoi de mieux pour une commune du littoral que l'océan avec ses promenades sur la grève, ainsi que ses plages pour se baigner et se ressourcer.

À marée haute, la mer recouvre les "pêcheries", également appelées "écluses à poissons" : zones naturelles en forme de cuvette, permettant de piéger les poissons à marée basse dans des espaces refermés par des pierres.

Le havre de la Conchette est l'endroit parfait le plus proche du village pour la baignade, même si, en ce temps-là, la grève n'est que cailloux et galets, avec très peu de sable.

Sur la photo, au premier plan, on remarque la très élégante tente de plage, lieu d'intimité recherché en raison de la pudeur des baigneurs à cette époque.

Les lignes de chemin de fer apparaîtront plus tard et faciliteront largement les liaisons entre les villes et les villages du bord de mer, multipliant alors la venue des estivants et l'installation de cabines de plage.